

Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande : n° S3110056599

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Anthropologie, ethnologie

Présentation de la mention

Créée en 1999, la licence Sciences humaines et sociales mention Anthropologie, ethnologie comprend essentiellement une année de L3 et propose un parcours centré sur l'approfondissement de la discipline dans le but de former les étudiants aux théories, concepts et méthodes de l'anthropologie sociale et culturelle (parenté, politique, savoirs). Les diplômés sont capables de conduire des enquêtes de terrain, de synthétiser des documents, de construire des argumentations sur un problème donné et de communiquer des résultats oralement et par écrit dans un contexte professionnel.

L'ouverture progressive de cette licence en L2 et L1 est à l'étude. Cette licence s'adresse plutôt à des professionnels en activité d'une moyenne d'âge de 35 ans, adultes en réorientation professionnelle, reprenant leurs études ou bien choisissant une spécialisation en socio-anthropologie liée aux travaux d'un laboratoire de recherche (le LISST, Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires, UMR 5193). Elle a notamment été montée pour répondre au niveau de qualification attendu pour intégrer le master d'Anthropologie, co-habilité UTM et EHESS. Le public particulier de cette licence explique notamment la mise en ligne d'une partie des enseignements, pour permettre aux actifs de concilier leur implication dans le monde professionnel et leur implication universitaire.

Il est à noter que 60 % des diplômés intègrent par la suite un master recherche ou master professionnel. Le dispositif d'évaluation mis en place UE par UE et pour la formation montre un intérêt régulier et soutenu pour cette mention, malgré la baisse générale des effectifs en SHS. On comprendra que cette licence ne pose pas de question d'orientation et de sensibilisation à la discipline, car elle ne s'adresse guère à des étudiants en formation initiale. De ce fait, le taux de réussite de cette année de licence, choisie, atteint 67 %.

Avis condensé

• Avis global :

Prestigieuse, la mention repose sur la notoriété d'un laboratoire de recherche et d'une équipe de chercheurs-enseignants (LISST, UMR 5193, Centre d'Anthropologie sociale) soucieux de former les étudiants à la discipline ainsi qu'à leurs problématiques d'intervention, lesquelles répondent à des enjeux sociétaux : l'analyse des représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même permet de fonder l'anthropologie du fait religieux, celui-ci ne pouvant se réduire à la religion. L'originalité de la mention repose sur la coïncidence entre le choix de cette mention et un projet personnel d'enquête (12 ECTS) et de recherche opératoire sur la parenté, le genre, l'organisation sociale, les relations interethniques et autres sujets relevant de l'anthropologie sociale.

Il s'agit d'une licence mono-disciplinaire sur un créneau « de niche » manifestant un souci de formation et de reproduction de l'anthropologie sociale telle que définie et d'accès facilité au master Anthropologie par une sorte de mise à niveau sur les concepts et méthodes de la discipline. Cette licence est importante pour son public et ses chercheurs-enseignants ainsi que pour la discipline.

Les métiers visés sont : chargé de mission à l'ethnologie des musées de société, parcs naturels régionaux et conservatoires ; agent des collectivités territoriales chargés de la médiation culturelle, valorisation du patrimoine, affaires sociales et gestion de l'environnement ou encore ethnologue libéral.

- Points forts :

- La motivation des candidats représentant une population adulte et expérimentée choisissant cette licence.
- La spécialisation en anthropologie sociale et l'accès facilité au master Anthropologie.
- L'équilibre des enseignements théoriques et pratiques et leur articulation avec un projet personnel et professionnel précis.

- Points faibles :

- Son manque d'inscription dans une logique de parcours LMD.
- La position de la L3 comme une mise à niveau vers un master identifié et non comme niveau de sortie diplômant et qualifiant autonome.
- L'absence de données et d'intérêt pour le suivi des diplômés et les métiers.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Très clairement adressée à des adultes ayant un projet personnel précis et peut-être professionnel, cette mention attire des diplômés dont il conviendrait de mieux analyser le profil et les débouchés professionnels afin de préciser le statut de ce diplôme, très spécialisé, dans le contexte des licences généralistes.

L'établissement doit poursuivre la logique de construction de parcours LMD, cette licence hors norme fortement adossée à une UMR (LISST) n'étant pas la seule « licence suspendue ».

Enfin, la notoriété n'interdit pas un effort d'analyse et de justification du renouvellement de l'habilitation de cette mention : beaucoup de rubriques restent non renseignées dans le dossier transmis.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

La pluridisciplinarité au sens CNU est respectée avec les représentants de trois sections : sociologie (19), anthropologie (20) et géographie (23), mais tous chercheurs de la même équipe (UMR LISST), centrés sur la problématique de l'anthropologie sociale. Compte tenu du public spécifique de cette licence, adulte et décidé à choisir une spécialisation en anthropologie en vue de l'accès au master lui correspondant, les responsables ne se posent pas de problème ni de question de pilotage. L'assiduité est remarquable ainsi que les taux de validation, mais il s'agit d'une L3 choisie ne posant pas de problème d'orientation.

L'évaluation des UE par questionnaire a conduit à créer deux UE, l'UE « projet professionnel » et l'UE « stage, restitution des données ».

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair : transmettre les concepts et les méthodes de l'anthropologie sociale avec une proximité intéressante entre enseignement et recherche via le Centre d'anthropologie sociale et le LISST. Les responsables prennent par ailleurs en compte les évaluations, ce qui se traduit par la mise à distance des cours (SED), l'ouverture d'UE plus centrées sur le projet professionnel et les stages.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Ils sont absents de cette mention compte tenu de son attractivité et de son public adulte.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Apparemment, les étudiants âgés (35 ans en moyenne) préparant cette mention visent l'accès au master Anthropologie (60 % des diplômés de L3 poursuivent ainsi leurs études). Il est regrettable de ne pas connaître ce que deviennent les non diplômés.